



09 80 80 11 17



formation.ecloson@gmail.com
<https://ecloson.com/>



<https://nellapp.com/>



Titre Gestionnaire Comptable & Fiscal

Formation sanctionnée par un titre du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion d'un niveau Bac+2 (Equivalence Niveau V Européen), inscrit au RNCP (RNCP : 31677).



OBJECTIFS

Le gestionnaire comptable et fiscal est responsable de la tenue de la comptabilité et des déclarations fiscales attenantes. Il élabore des documents de gestion. Il réalise les activités essentiellement dans les entreprises du secteur privé. L'emploi est constitué d'activités d'exécution et de réalisation, ainsi que des activités de conception, d'organisation, de conseil. Il anime une équipe.

Bloc de compétences 1 : Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels

Bloc de compétences 2 : Etablir et contrôler les déclarations fiscales

Bloc de compétences 3 : Mettre en oeuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise



MÉTHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

Vous êtes encadré par votre responsable pédagogique. Vous bénéficiez d'un parcours personnalisé correspondant à vos capacités et compétences. Les séances de formation sont ainsi animées par un spécialiste métier, possédant à minima un diplôme de niveau V Européen. Parcours alternant du présentiel, de la visioconférence ou des travaux à distance via notre plateforme Nellapp.

PRÉ-REQUIS

Niveau Bac comptabilité ou expérience professionnelle dans le domaine de la comptabilité Plus d'informations sur le site <https://ecloson.com/>



CERTIFICATION (examen)

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury extérieur au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session (Projet de mise en application professionnel) , éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnaire à partir de production(s) ;
- b) D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat (Dossier professionnel) ;
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation. (2 évaluations obligatoires pour le titre)
- d) Il est possible de passer 1 ou plusieurs bloc(s) de compétences

Le stagiaire est informé que les titres d'examen pourra se tenir dans un autre bassin. Les diplômes préparés sont des titres professionnels soumis à des mises à jours par le ministère du travail, de ce fait le programme et le planning reste prévisionnel et peut être modifié le jour de votre entrée en formation.

Si obtention d'un seul CCP possibilité de repasser les CCP manquants dans un délai de 5 ans dont un an sans repasser par un cursus de formation.

REFERENTIEL APRES POSITIONNEMENT*

	REFERENTIEL	APRES POSITIONNEMENT*
En centre	450 h	450 h
Stage PAE	140 h	140 h
FOAD synchrone	132 h	132 h
FOAD asynchrone	36 h	36 h
Jalons Eval	48 h	48 h
Examen	12 h	12 h
Total	818 h	818 h

* Durée ajustable en fonction des acquis antérieurs et de la situation du bénéficiaire. Il est possible de valider tout ou partie des blocs de compétences de cette formation.

Voir le règlement intérieur

<https://ecloson.com/reglement-interieur/>

Centre accessible aux personnes reconnues travailleur handicapé
Pour toute précision, merci de contacter le référent handicap à contact@adrec-formation.fr

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences.

FICHE RNCP ET DÉBOUCHÉS :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31677/>

Equivalences avec d'autres certifications : Le titulaire d'un diplôme ou d'un titre professionnel de niveau III peut s'inscrire aux épreuves du Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG).

Suite de parcours envisageables : Diplômes en comptabilité de l'éducation nationale ou des ministères de niveau VI.

TAUX DE RECOMMANDATION	86% sur 2023
TAUX DE RÉUSSITE	100% sur tous nos centres en 2023
TAUX D'EMPLOI	70% sur 2023

LIEUX DE FORMATION	Versailles
	Nantes
	Strasbourg
	Montpellier
	Marseille



MODALITES DE LA FORMATION

PRESENTIEL MIXTE

Sessions :	Mars Septembre
Durée :	6 mois de formation
Période en entreprise (PAE) :	4 semaines de stage

BLOCS DE COMPETENCES

Dans les petites et moyennes entreprises, le gestionnaire comptable et fiscal assure seul ou en animant une équipe, l'ensemble des travaux de comptabilité et de gestion. Dans une entreprise de taille intermédiaire, il sera spécialisé sur une activité spécifique et intégré au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Dans les cabinets d'expertise comptable, sous l'autorité d'un expert-comptable ou d'un chef de mission, le gestionnaire comptable et fiscal assure ou supervise la tenue de la comptabilité et effectue les travaux de fin d'exercice des dossiers dont il a la charge. Selon l'organisation le gestionnaire comptable et fiscal peut être en relation avec les clients, les fournisseurs, les organismes financiers, les administrations fiscales et sociales... Le principal interlocuteur interne est le chef d'entreprise ou son adjoint. Le gestionnaire comptable et fiscal réalise ses travaux à l'aide de logiciels. Il maîtrise l'utilisation des outils bureautiques et les modes de communication et de transfert numériques. Le gestionnaire comptable et fiscal assure une veille professionnelle comptable, fiscale et sociale permanente.

Préparation à l'épreuve (42 h compris dans les blocs de compétences)

Programme et dossier professionnel

- Présentation programme
- Rédiger son dossier professionnel (à remettre au jury)
- Temps Rédaction DP

Bloc de compétences 1

282 h

Arrêter, contrôler et présenter les comptes annuels

- Réaliser l'arrêté des comptes.
- Réviser et présenter les comptes annuels.

Evaluations en cours de formation (livret d'évaluation à remettre au jury)

(12h compris dans le bloc)

Bloc de compétences 2

198 h

Etablir et contrôler les déclarations fiscales

- Etablir et contrôler les déclarations fiscales périodiques.
- Etablir et contrôler les déclarations fiscales annuelles.

Evaluations en cours de formation (livret d'évaluation à remettre au jury)

(12h compris dans le bloc)

Bloc de compétences 3

186 h

Mettre en oeuvre des outils d'analyse et de prévisions de l'activité de l'entreprise

- Analyser les états de synthèse.
- Etablir des prévisions financières

Evaluations en cours de formation (livret d'évaluation à remettre au jury)

(12h compris dans le bloc)

Passage de la Certification

12 h

Techniques de recherche d'emploi

- Méthodologie CV et lettre de motivation
- Technique de recherche stage
- Réseaux sociaux professionnels (Linkedin...)

Préparation aux épreuves

- Votre métier votre référentiel
- Préparer mon examen écrit
- Réussir son examen oral

Gratuit

e-learning

e-learning

e-learning

Gratuit

e-learning

e-learning

e-learning

Pour toutes nos formations

Accès illimité à la plateforme e-learning Nellapp.com

Vous avez accès à plus de 20 modules, 100 cours, 1000 vidéos, 85 QCM & Cas pratiques

La plateforme vous permet de préparer vos cours, mais aussi de réviser et d'aller plus loin pour acquérir plus de compétences

Posez vos questions sur vos cours, votre programme en direct sur la plateforme

Accédez en direct à votre Agenda en ligne

https://www.youtube.com/watch?v=VuP-AXZ8TKA&t=2s&ab_channel=NELLAPP

PROGRAMME

Bloc 1 Bloc 2 Bloc 3

Programme et dossier professionnel (à présenter au jury)	(dont 6h e-learning)	42 h	☒	☒	☒
La production de documents	(dont 6h e-learning)	18 h	☐	☐	☒
Word		18 h	☒	☒	☒
Excel		30 h	☒	☒	☒
Powerpoint + Internet		6 h	☒	☒	☒
Outils Collaboratifs	(dont 6h e-learning)	6 h	☒	☒	☒
Environnement entreprise & RH	(dont 6h e-learning)	6 h	☒	☐	☒
Gestion, organisation et planification	(dont 12h e-learning)	24 h	☐	☐	☒
Collecte de l'information		6 h	☒	☒	☒
Droit du Travail		12 h	☒	☐	☐
Opération courantes		48 h	☒	☐	☐
Les opérations de fin d'exercice		66 h	☒	☒	☒
Comptabilité Analytique		18 h	☐	☒	☒
Comptabilité Fiscale		24 h	☒	☒	☐
La taxe sur la valeur ajoutée		30 h	☐	☒	☐
L'imposition du résultat dans le cadre des entreprises individuelles		24 h	☒	☒	☐
L'imposition du résultat dans le cadre des sociétés		24 h	☐	☒	☐
Finance Base		42 h	☒	☐	☒
Analyse financière		42 h	☒	☐	☒
Obligations légales		36 h	☒	☐	☐
Rémunération		18 h	☒	☒	☐
Charges et déclarations sociales		24 h	☒	☒	☐
Rupture contrat de travail		6 h	☒	☐	☐
Communication orale		24 h	☒	☒	☒
Projet de mise en application		24 h	☒	☒	☒
Evaluations en cours de formation (livret d'évaluation à remettre au jury)		48 h	☒	☒	☒
Passage de la Certification		12 h	☒	☒	☒

